Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 035-213502354-20260217-2026170203-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Fougères-Vitré
Canton de La Guerche-de-Bretagne
Commune de Rannée

Rannée

Convocation le : 13 02 2026
Affichage le : 13 02 2026

DELIBERATION 2026.02.17.03 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix sept février à vingt-heure, le Conseil Municipal de la commune de RANNEE, s'est réuni en session ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame MOREL Karine, Maire.

Etaient présents : MOREL Karine, LAHAYE Stéphanie, DAGUIN Paul, BRIANTAIS Catherine, PELISSON Patricia, TAILLANDIER Isabelle, PELTIER Serge, GANACHE Jean-Michel, TAILLANDIER Vincent.

Étaient excusés : MARTIN-CHUDEAU Patricia donne pouvoir à Stéphanie LAHAYE, LEBRETON Didier excusé donne pouvoir à Catherine BRIANTAIS, BIZEUL Claude excusé donne pouvoir à Paul DAGUIN.

Secrétaires de séance : Le Conseil Municipal a désigné Taillandier Isabelle, conformément à l'article L2121-15 du CGCT, en qualité de secrétaire de séance.

Nombre de conseillers :		
	En exercice :	12
	Quorum :	07
	Présents :	9
	Votants :	12

2026.02.17.03	Subventions 2026 aux associations communales et non communales

Mme Catherine BRIANTAIS, 3ème adjointe, vu la commission finances réunie le 10 février, propose de verser une subvention pour l'année 2026 aux associations communales et non communales suivantes :

ASSOCIATIONS COMMUNALES	Subventions 2026
ARP - Association de randonnées pédestres	200,00 €
Comité des fêtes	500,00 €
Avenir Rannéen Musique	1 840,00 €
CATM - Association des Anciens combattants	100,00 €
Club de la Vallée de l'Ardenne	150,00 €
KLIK	150,00 €
RCRG - Racing Club Rannée La Guerche	1 700,00 €
Symphonie Fleurie	600,00 €
TOTAL	**5240.00 €**

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 035-213502354-20260217-2026170203-DE

ASSOCIATIONS NON COMMUNALES	Subventions 2026
Amicale des donneurs de sang – canton de La Guerche de Bretagne	80.00 €
CLIC-CODEM de la Roche aux Fées	562,00 €
DOJO Guerchais	150,00 €
Equi'Partage	60,00 €
Jumelage la Guerche - Ksiaz	100,00 €
Les Jongleurs Gym	250,00 €
Outil en main	230,00 €
Société des courses de La Guerche de Bretagne	200,00 €
Twirling Sport	50,00 €
KORINGANS : Baskets	90,00 €
ADMR La Guerche de Bretagne	230.00 €
Les restos du cœur	140.00 €
TOTAL	**2 142.00 €**

Les subventions seront versées sous réserves du « contrat d'engagement républicain » signé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- **D'ACCORDER** aux différentes associations ci-dessus une subvention pour l'année 2026,
- **D'INSCRIRE** les dépenses au budget primitif 2026.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme
Le 17.02.2026
Le Maire, Karine Morel

